



Chapitre Maisonneuve

C.P. 217 Succursale Saint-Michel
Montréal (Québec) H2A 3L9
Tél. : 514-721-7743 Poste 2005

Infomaison Juin 2020

Bonjour;

En premier lieu, j'aimerais réitérer mon soutien à tous nos membres en ces temps de pandémie de la COVID-19 et ses restrictions. N'hésitez à faire appel à votre conseil d'administration si vous avez des questions ou des besoins auxquels nous pourrions vous apporter notre aide.

Pierre Amyot



Pierre Amyot
Président
pamyot3@gmail.com
450-654-2709

Yvon Rainville
Vice-président
melanie7@videotron.ca

Ginette Poirier
Trésorière
gipoirier@aei.ca

Rino Rioux
Webmaitre
rino.rioux.3@gmail.com

Louise Robillard Piché
Secrétaire
lrpiche@videotron.ca

<http://heritageclub.ca/maisonneuve/accueil/fr>
Courriel : heritagemaisonneuv@aei.ca



Réunion générale annuelle et Élections 2020

Nous avons prévu cette réunion au mois de mars dernier et à cause des restrictions de la pandémie, nous devons remettre à plus tard le prochain dîner.

Au mois de mars 2020, les postes à la trésorerie ainsi qu'à la présidence du chapitre venaient à échéance et Pierre et Ginette étaient les seuls à renouveler leurs candidatures. Nous pouvons donc les élire par acclamation pour un autre mandat de deux ans.

Aussitôt, que nous pourrions planifier un dîner au restaurant, nous vous en informerons. Pour le moment, nous allons respecter les mesures de protections annoncées.

Réunion générale et Élections du Club Héritage National 2020

Cette réunion qui devait se dérouler à Québec en mai dernier a été annulée.

Lors d'une élection virtuelle, les candidats au poste à la présidence et au poste de 2^e vice-président ont été réélus par acclamation.

Aucun autre candidat était en lice, les 2 titulaires de ces postes demeurent M. Jean-Pierre Leguerrier président et M. Claude Bruneau 2^e vice-président pour un autre mandat de 2 ans.



Récupération de flacons de pilules

En date du 1^{er} juin dernier, l'objectif de récupération de 5000 flacons a été atteint par le chapitre Ville-Marie avec l'aide de plusieurs de nos membres.

Le nouvel objectif est maintenant de doubler ce nombre de flacons.

Les responsables du Cercle de fermières de Saint-Basile nous confirment que cette récupération est toujours de mise.

COVID-19: une deuxième vague «inévitabile» au Canada, disent les experts

CASSANDRA SZKLARSKI
La Presse Canadienne

TORONTO — Personne ne sait quand une nouvelle vague de la COVID-19 émergera au Canada, mais le nombre de cas pourrait bien être sur le point d'augmenter, même dans des endroits insoupçonnés, prédisent des experts.

Il suffit de regarder en Corée du Sud, où les boîtes de nuit et les bars ont rouvert, pour observer à quelle vitesse le terrain gagné grâce au confinement s'effrite et le nombre de personnes infectées augmente.

Les bars demeurent fermés au Canada, mais l'ouverture de nombreux espaces publics - magasins, clubs de golf, bureau - au cours des prochaines semaines pourrait augmenter le risque de transmission communautaire.

Selon la Dre Camille Lemieux, responsable de l'aspect médical du centre d'évaluation de COVID-19 du Western Hospital, à Toronto, un principe «éprouvé» de tout virus respiratoire est que le risque d'infection est plus faible à l'extérieur et dans les espaces plus grands, où les germes peuvent se dissiper.

Cela en comparaison avec les petites zones confinées où la ventilation est mauvaise. Mais ce qui est le plus préoccupant, dit la Dre Lemieux, c'est la vitesse à laquelle le coronavirus trouve des hôtes humains.

«Selon moi, pour plusieurs personnes, l'élément le plus confondant est la rapidité avec laquelle la COVID se propage lorsqu'elle prend pied», explique-t-elle.

Même avec un confinement, le virus circule dans la collectivité à cause d'un petit pourcentage de personnes asymptomatiques ou présentant des symptômes légers: elles ne savent même pas qu'elles sont malades, ajoute le Dr Gerald Evans, directeur médical du contrôle des infections au Kingston Health Sciences Centre.

Le Dr Evans dit que «la seconde vague est inévitable» à mesure que des régions assouplissent le confinement. Il utilise le mot «inévitabile» au sens large pour désigner toute hausse, petite ou grande. Il met en garde contre le fait de laisser entendre que tel ou tel espace public, comme un terrain de tennis, soit moins risqué que d'autres endroits.

«Si les gens commencent à se rassembler autour de feux de camp et dans les parcs, puis que de grands groupes de golfeurs se réunissent, ça pourrait faciliter la transmission», soutient le Dr Evans.

Selon lui, une résurgence au Canada est très susceptible de commencer chez les jeunes adultes qui reprendront des activités sociales; on peut penser qu'ils auront été largement protégés contre l'infection, et aussi qu'ils seront plus à risque d'une exposition.

Sur le plan des risques au travail, les grandes entreprises ont une plus grande capacité que les petites à appliquer les directives de santé publique et à les compléter par leurs propres efforts de recherche des contacts et de formation du personnel, dit-il.

Les règles de distance physique signifient que la plupart des bureaux ne pourront ramener que de 20 à 40 % des employés, a dit Patrick Saunders-Hastings, épidémiologiste et consultant pour Gevity Consulting Inc, une société de conseil en gestion.

Le Dr Evans note qu'il est tentant de supposer que le risque d'infection est plus faible dans une ville comme Kingston, en Ontario, qu'à Toronto. Il craint ce qui pourrait arriver si les habitants des grandes villes prenaient la route pour une excursion d'un jour, amenant le virus dans une région vulnérable, où il y a peu de cas de la COVID-19.

«Si le virus devait être réintroduit, disons de Toronto ou de Montréal, où il y a plus d'activités, alors il y aurait une population plus importante qui pourrait la contracter.»

Bien que cet article ait été publié au mois de mai, elle est toujours d'actualité. On a qu'à voir ce qui se passe dans plusieurs états des É.-U., en Suède, en Allemagne, Corée du Sud, en Chine est dans plusieurs autres pays dans le monde pour comprendre que la seconde vague de COVID-19 est bien commencée. Si on veut l'éviter, il faut continuer d'être vigilant lors de vos sorties et continuer le port du masque dans les lieux fermés ou lorsque la distanciation n'est pas possible.



Lettre de MÉDOC pour votre information.



Cher/Chère client(e) de MEDOC^{MD},

Chez Johnson Assurance, nous comprenons à quel point l'année 2020 est difficile. Les clients ont soumis un nombre sans précédent de réclamations pour l'annulation/l'interruption de leur voyage; c'est-à-dire un nombre de réclamations plus élevé pour les quatre premiers mois de 2020 que pour toute l'année 2019. De plus, la garantie médicale continue de s'appliquer pour plusieurs Canadiens qui n'ont pas pu retourner à la maison.

Nous sommes encouragés par les premiers signes d'une reprise alors que le monde commence quelque peu à «revivre» et les clients MEDOC continueront de profiter de la garantie pour l'annulation de voyage et pour les voyages à l'intérieur du Canada. L'assurance voyage MEDOC est offerte annuellement, ce qui nous permet d'offrir une garantie Risques multiples à un prix concurrentiel. Toutefois, nous comprenons comment les circonstances exceptionnelles occasionnées par cette pandémie ont eu un impact sur les voyages de tous en ce moment. C'est pourquoi nous prolongerons votre régime de base MEDOC de deux mois sans frais. Votre police MEDOC actuelle vous assurera une garantie jusqu'au 31 octobre 2020.

Votre documentation au sujet de la réassurance annuelle de votre police sera envoyée deux mois plus tard qu'à l'habitude, afin de s'harmoniser avec la prolongation offerte.

Mise à jour au sujet des réclamations

- Les clients peuvent visiter le [portail des réclamations Global Excel^{MD}](#) pour soumettre une nouvelle réclamation ou pour en vérifier une qui est en cours. Les temps de traitement sont d'environ de 8 à 12 semaines en raison du volume de réclamations qui a triplé en 2020. Soyez assuré que toutes les réclamations seront traitées et que les clients seront joints.

Merci de votre patience et de votre compréhension en cette période pendant laquelle nous travaillons très fort pour soutenir tous nos clients. Nous continuons de surveiller la situation de près et nous vous fournirons d'autres mises à jour, le cas échéant. Pour obtenir plus de détails et des réponses aux questions courantes, veuillez visiter le site [Johnson.ca/fr/coronavirus](https://www.johnson.ca/fr/coronavirus).

Restez en sécurité,
Johnson Assurance



Des nouvelles de nos 2 commanditaires :



Assurance voyage MEDOC^{MD}

Profitez de la liberté de voyager sans soucis avec les garanties étendues de l'Assurance Voyage **MEDOC**^{MD} offerte par l'entremise de Johnson Insurance.

- > Garanties allant jusqu'à 12 000 \$ pour l'annulation, l'interruption et le retard de voyage
- > Protection offerte peu importe l'âge, l'état de santé ou les affections médicales antérieures*
- > Un seul achat annuel suffit pour couvrir un nombre illimité de voyages assurés par année d'assurance, d'une durée maximale de 40 jours chacun
- > Options de protection prolongée pour les voyages plus longs.



Prenez soin de toujours voyager avec l'Assurance
Voyage MEDOC^{MD}

JOHNSON

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou
une soumission sans frais et sans obligation de votre part,
rendez-vous au heritage.johnson.ca/fr ou

composez le
1-855-733-6813

En Angleterre, ce facteur livre le courrier vêtu de costumes drôles pour remonter le moral des gens.



Dans les rues de Montréal, un arc-en-ciel vivant.

